

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	MS 4X3.78L TILE & STONE CLEANER	Date de Révision:	9/26/2019
Product Identifier:	346472	Société/Entreprise:	Nouvelles CE
Caractérisation chimique:	Cleaner		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada	Fabricant:	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques

11% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité reproductive, catégorie 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.%</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	4.8	GHS07	H302-315-319

n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	3.0	GHS07-GHS08	H315-319-332-335-360
Borax	1303-96-4	2.0	GHS06-GHS08	H330-360
Nonylphenoethoxylate	127087-87-0	1.5	GHS07	H302
Acide Phosphorique	7664-38-2	0.5	GHS05-GHS06	H312-314-331

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Borax	1303-96-4	5.0	2 mg/m3	6 mg/m3	N.E.	N.E.
Nonylphenoethoxylate	127087-87-0	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Acide Phosphorique	7664-38-2	1.0	1 mg/m3	3 mg/m3	1 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Lorsque le contact est probable, porter des gants résistants aux produits chimiques, une tenue et des lunettes de protection contre les produits chimiques, des bottes en caoutchouc et un écran facial. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	État Physique:	Liquide
Odeur :	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Gravité spécifique:	1.010	pH:	N.A
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Décomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	1.3 - 9.5
Plage du point d'ébullition:	35 - 537	Point d'éclair, °C:	94
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance est corrosive. Elle provoque de graves brûlures de la peau. Corrosif; cause des brûlures cutanées. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
5131-66-8	Éther de Monobutyl de propylèneglycol	1900 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
872-50-4	n-Méthyl-Pyrrolidone	3914 mg/kg Rat	8000 mg/kg Rabbit	20 mg/L Rat

1303-96-4	Borax	3493 mg/kg Rat	>10000 mg/kg Rabbit	> mg/L Rat
127087-87-0	Nonylphenoethoxylate	1310 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
7664-38-2	Acide Phosphorique	2600 mg/kg Rat	1260 mg/kg Rabbit	5.337 mg/L Rabbit

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
UN Number:	N.A	N.A	N.A	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	N.A	N.A	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Reproductive toxicity

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique

n-Méthyl-Pyrrolidone
Acide Phosphorique

N° CAS

872-50-4
7664-38-2

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des états américains : comme suit:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

WARNING: Cancer et effet nocif sur la reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0

Volatile Organic Compounds 615 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 9/26/2019

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.